



- *Les récents troubles publics au Nigeria et en Afrique du Sud: l'analyse d'un réassureur - 5*
- *Interview: Blaise Abel EZO'O ENGOLO, Secrétaire Général de la CIMA - 9*
- *La ZLECAF et le secteur des assurances en Afrique - 12*

-
- 3. Message du Directeur Général
 - 15. Programme de Formation de jeunes professionnels des
 - 16. Africa Re rend hommage à son premier directeur général adjoint, M. Kabisi Milanga Baudoin (1939 - 2021)
 - 18. Séminaires et formations

Au programme en 2022:



7ème édition



Juin 2022 à Nairobi, Kenya



Message du Directeur Général

Dr. Corneille Karekezi

Cher lecteur/chère lectrice,

Il ne fait aucun doute que les deux dernières années ont été difficiles pour les personnes, les communautés et les affaires en général, et Africa Re ne fait pas l'exception.

En dépit d'un environnement fragile, anxieux, non-linéaire et incompréhensible (BANI), en dépit de la baisse de notre bénéfice net en 2020, baisse principalement causée par les conséquences du covid-19 en Afrique du Sud et de l'explosion de Beyrouth en 2020, Africa Re a encore quelques bonnes nouvelles à partager :

- Les fonds propres ont atteint la barre des 1 milliard de dollars en 2020, et notre encaissement de primes total en monnaies sous-jacentes a augmenté de 1,7% ;
- Nous avons obtenu notre agrément en tant que compagnie Vie en Afrique du Sud ;
- Notre nouveau bureau de souscription à Dubaï a ouvert ses portes pour mieux servir le marché du Moyen-Orient ;
- Nous avons soutenu nos marchés et nos pays avec la somme inédite de 3,3 millions \$EU dans la lutte contre la pandémie de covid-19.
- Etc.

Au moment où nous célébrons encore notre 45^e anniversaire, nous sommes heureux de constater que le rêve panafricain de nos pères fondateurs continue de se réaliser.

Au moment où nous célébrons encore notre 45^e anniversaire, nous sommes heureux de constater que le rêve panafricain de nos pères fondateurs continue de se réaliser. On se rappellera de l'adhésion récente du Zimbabwe à Africa Re comme l'expression symbolique du désir d'une nation d'occuper la place qui lui revient de droit au sein d'une famille à laquelle elle appartient. Avec le Zimbabwe, 42 Etats sur les 53 pays que compte l'Afrique sont désormais membres d'Africa Re. Nous espérons accueillir bientôt les 11 autres pays restants.

Etant donné que nous restons attachés aux objectifs panafricains de la Société définis il y a 45 ans par la Banque africaine de développement et la CNUCED, il est clair qu'Africa Re s'aligne aux objectifs de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAF) [portée par] la Commission de l'Union africaine.

En effet, le thème du symposium marquant notre 45^e anniversaire a partie liée avec les leçons que la réussite de la vision panafricaine d’Africa Re pourrait apporter à la ZLECAF.

Il y a 45 ans, Africa Re avait déjà [entamé] ce projet d’une Afrique sans frontières dans le secteur des assurances et de la réassurance. La ZLECAF donne une envergure plus grande au projet auquel nous sommes fiers de nous identifier. Nous espérons que les acteurs du secteur des assurances en Afrique saisiront cette opportunité en or d’une [zone commerciale] plus grande - la plus grande dans le monde en terme de nombre de pays - pour améliorer la pénétration des assurances sur le continent.

À l’heure où nous sortons progressivement de la pandémie de covid-19, notre priorité demeure la sécurité de nos actionnaires, et il en sera ainsi jusqu’à la reprise normale des activités. Nous encourageons tout le monde à se faire vacciner afin d’accompagner les pouvoirs publics dans leurs efforts visant à éradiquer cette pandémie.

Le monde évolue, et de nouveaux risques font surface. En conséquence, s les entreprises, y compris les sociétés d’assurance, développent de nouveaux produits et services pour s’adapter à la nouvelle norme. [C’est dans cet ordre d’idées] que la présente édition d’Africa Re News vous propose un article fouillé sur l’un des risques émergents, à savoir les troubles politiques et le terrorisme (PVT en anglais). L’édition vous propose le point de vue d’un réassureur sur les récents troubles publics au Nigéria et en Afrique du Sud, (Page 5). L’article est signé d’Aggrey Mwesiga, Manager principal chargé de la souscripteur à Africa Re.

J’en profite pour dire un immense **Merci** à M. **Blaise Abel EZO’O ENGOLO**, Secrétaire général de la CIMA, pour son interview détaillée et instructive dans cette édition d’Africa Re News.

Je remercie également tous nos clients pour la confiance placée en Africa Re et les rassure de notre soutien constant, même en temps de crise. Nous partageons tous ce projet panafricain. Dans notre mission de développement du secteur des assurances, nos **clients sont la priorité de nos priorités**.

Avant de conclure mon propos, et parce qu’à Africa Re, nous n’oublions pas que nous marchons sur les pas de nos pères fondateurs, je voudrais rendre un hommage mérité à notre premier directeur général adjoint, M. Kabisi

Milanga Baudoin, qui nous a quittés le 21 juin 2021. (Bien vouloir lire à la page 16 l’hommage rendu à ce dirigeant de la première heure par toute la famille Africa Re.

et Bonne lecture et très bonne année 2022.

Dr. Corneille Karekezi
Group MD/CEO

En conséquence, les entreprises, y compris les sociétés d’assurance, développent de nouveaux produits et services pour s’adapter à la nouvelle norme.

COMITE DE REDACTION

Directeur de publication
Dr. Corneille KAREKEZI

Membres
Roger BONG BEKONDO
ADOGBO A.

Traduction & corrections
Roger BONG BEKONDO
Alexandre Noé PENDA
Eric TALA
Stephen AYUKOSOK
ADOGBO A.

Collaboration spéciale
Olivier Nguessan-Amon
Kiiza Bichetero
Oluseye Olakanmi



Par **Aggrey Mwesigwa**,
Manager principal chargé de
la Souscription

Le 03 octobre 2020, une vidéo devenue virale montrait les agents du SARS tirant sur un jeune homme dans l'Etat du Delta au Nigéria. SARS est le sigle de « Special Anti-Robbery Squad », une ancienne unité de la police nigérienne. La supposée fusillade, niée par les autoritésⁱⁱ, causa une vague de fureur et déclencha des manifestations sous le slogan « Endsars » (démantelez le SARS). Le 08 juillet 2021, des émeutes éclatèrent en Afrique du Sud. Les journauxⁱⁱⁱ révèlent que les manifestations commencèrent dans la province de KwaZulu-natal au moment où l'ancien président Jacob Zuma commençait à purger une peine de 15 mois d'emprisonnement pour outrage à la justice^o. Des centres commerciaux, des supermarchés, des entrepôts et d'autres biens furent saccagés, pillés et incendiés, causant d'énormes dégâts matériels.

Ces événements sont tragiques sur le plan humain pour les communautés touchées. Toutefois, dans le cadre de cet article, nous nous proposons d'attirer l'attention sur des questions particulières qui préoccupent les réassureurs : le risque croissant de troubles

Les récents troubles publics au Nigeria et en Afrique du Sud: l'analyse d'un réassureur

publics, la nature catastrophique des pertes qui en découlent, l'ampleur considérable des pertes non assurées, l'existence de solutions d'assurance et, enfin, le rôle des pouvoirs publics, des assureurs, des réassureurs et des autres parties prenantes dans l'élaboration de solutions de transfert de risques plus efficaces pour les troubles de grande ampleur et autres risques catastrophiques ou systémiques.

Une tendance inquiétante : Un risque croissant de violence et de troubles publics

Les 5 à 10 dernières années semblent révéler une tendance inquiétante pour les réassureurs - une augmentation en taille et en fréquence des troubles publics. Selon le l'Institute for Economics and Peace, les troubles publics majeurs ont augmenté de 251% entre 2011 et 2019 » (Voir Figure 1). En effet, une récente enquête du FMI révèle que le covid-19 pourrait aggraver ces tendances (Barrett and Chen, 2021).

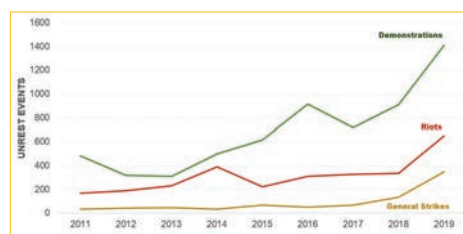


Figure 1: Les troubles majeurs ont augmenté de 251% entre 2011 et 2019 (Source : Institute for Economics and Peace)



Le rapport 2021 de Global Peace Index a mis en lumière l'influence potentielle de la pandémie de covid-19 sur la recrudescence des troubles populaires. Selon le rapport, « l'impact total de la pandémie de covid-19 sur la paix n'est pas encore connu. Si certaines formes de violence ont reculé à court terme, le [malaise croissant lié aux confinements et l'incertitude économique grandissante ont entraîné une augmentation des troubles populaires en 2020.] Plus de 5000 actes de violences liés à la pandémie ont été enregistrés entre janvier 2020 et avril 2021 (Cf. Schéma 2). [Il est encore trop tôt pour mesurer pleinement les effets à long terme de cette pandémie sur la paix.] Néanmoins, le changement des conditions économiques dans plusieurs pays accroît la probabilité d'instabilité politique et de violentes manifestations ».

Au Nigéria^{vii} et en Afrique du Sud^{viii}, deux des puissances économiques du continent, le covid-19 a eu un impact négatif sur l'économie en 2020, ce qui a certainement

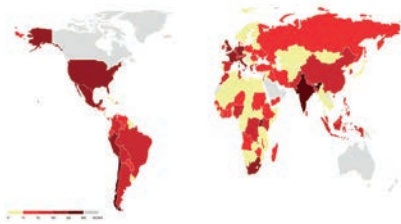


Schéma 2. Les troubles publics liés au covid-19 entre janvier 2019 et avril 2021 (Source : Institute for Economics and Peace(IEP))

contribué à l'éclosion d'un mécontentement social sous-jacent existant^x. Le taux de chômage au Nigéria était de 33% au 4^e trimestre 2020 selon les données du Nigeria National Bureau of Statistics^x, et phénomène est plus grave chez les jeunes où ce chiffre est de 42,5%. En Afrique du Sud, le taux de chômage officiel a progressé et atteint les 34,4%, selon l'enquête trimestrielle sur la population active au 2^e trimestre 2021^{xi} menée par les pouvoirs publics (mais le taux est de 44,4 % selon¹ la définition élargie du chômage). Un environnement aussi délicat et incertain est un terrain fertile pour que des troubles civils éclatent dès qu'une action ou une inaction impopulaire des pouvoirs publics déclenchent une angoisse généralisée.

Selon le rapport SONAR 2020 du, « de vieilles frustrations et la méfiance envers les pouvoirs publics pourraient susciter des troubles sociaux, [avec de possibles dommages matériels et d'autres répercussions sur les assurances.]ⁱⁱ Le rapport 2021^{xiii} de l'Institut faisait état d'un sentiment similaire sur les inégalités sociales grandissantes et les troubles sociaux. {De toute évidence, la liste des déclencheurs potentiels est sans fin, et les réseaux sociaux en sont le principal amplificateur.

Evaluer le coût : De grosses pertes économiques et l'impact sur les communautés

Au lendemain des manifestations #Endsars au Nigéria, la Lagos Chamber of Commerce and Industry (LCCI) a révélé^{xiii} que le pays avait enregistré des pertes économiques de 700 milliards de Naira (soit 1,7 milliards de dollars américains) au cours des 12 jours qui avaient suivi le début des manifestations. En Afrique du Sud, l'on apprenait^{xiv} que « les émeutes de juillet 2021 en Afrique du Sud ont entraîné le pillage d'environ 200 centres commerciaux et 3000 boutiques, en plus de 200 banques et bureaux de postes vandalisés. Les rapports² évaluent le coût total des pertes causées par ces émeutes à environ 50 milliards de Rands (soit 3,4 milliards de dollars américains). De plus, un récent rapport du FMI^{xv} établit un lien étroit entre les troubles et les résultats économiques subséquents, les effets des troubles se faisant ressentir sur le PIB plusieurs trimestres plus tard.

Le déficit de protection : faire face au problème des pertes non assurées

Examinons maintenant la portée de l'assistance financière et de l'indemnisation des pertes, en particulier par le biais telle ou telle forme d'assurance. Le taux de pénétration globale de l'assurance en Afrique en 2019 n'était que de 2,78 %, contre 7,2 % dans le monde, selon le Africa Insurance Pulse 2020^{xvi}.

Au Nigéria, le taux de pénétration des assurances^{xvii} est de moins de 1%. Au 21 octobre 2021, les compagnies d'assurances avaient déjà payé 9 milliards de naira pour des sinistres liés aux manifestations #EndSARS – chiffre qui pourrait atteindre les



20 milliards de Naira, {selon la Nigerian Insurers Association (NIA)}, à en croire les communiqués de presse^{xviii}. En comparaison des 700 milliards de pertes économiques initialement estimées par la LCCI, les 20 milliards de pertes assurées estimées ne représentent que 2,86 %. Ce pourcentage est simplement trop faible, d'autant plus que les revenus importants perdus en raison de l'interruption des activités pourraient ne pas être assurés du tout ; et pour les entreprises assurées, cette couverture peut être nettement insuffisante. Par conséquent, l'impact sur la rapidité de la reprise ne peut être surestimé.

En Afrique du Sud, la SASRIA, une compagnie d'assurance pour risques spéciaux, propose des couvertures pour les pertes causées par des risques spéciaux tels que les actes malicieux à connotation politique, les émeutes, les grèves, les actes de terrorisme et les troubles publics. [La SASRIA a vu le jour à la suite des manifestations de Soweto en 1976]. [Au 12 octobre 2021, la compagnie, dans un rapport adressé à ses réassureurs, a indiqué que des sinistres d'une valeur de 32,75 milliards de rands (2,15 milliards \$EU) avaient été déclarés et que 5,59 milliards de rands avaient été payés à la suite des émeutes de juillet 2021.] [Ces chiffres restent inférieurs aux 50 milliards de rands (soit 3,4 milliards \$EU) de pertes de production initialement estimées.] reste à savoir combien la SASRIA paiera en fin de compte en indemnités.

1. La définition élargie du chômage tient compte des chercheurs d'emploi découragés et d'autres personnes qui ont d'autres raisons de ne pas chercher un emploi (le confinement par exemple (source: statssa.gov.za)

2. South African Property Owners Association

Heureusement, le [déficit de protection] pour les pertes liées aux troubles publics semble quelque peu atténué en Afrique du Sud, l'assureur des risques spéciaux jouant un rôle clé.

Perspectives : Le rôle des (ré) assureurs, des pouvoirs publics et des autres parties prenantes

En Afrique subsaharienne, nombre de compagnies d'assurance proposent déjà des couvertures contre les violences politiques. Les risques les plus courants sont les grèves, les émeutes, les mouvements populaires, les soulèvements, les actes de rébellion, le pouvoir militaire ou usurpé, les guerres civiles, les exactions, les actes semblables à la guerre et la guerre. La couverture peut parfois être couplée à l'assurance contre le terrorisme et la couverture contre la guerre peut être facultative. Des assurances classiques telles que les Dommages aux biens couvrent parfois les grèves, les émeutes et les mouvements populaires, mais la plupart de ces assurances excluent ou limitent les aspects liés à la guerre et au terrorisme. Une protection complète contre ces risques est également disponible dans des polices autonomes contre les violences politiques et de terrorisme (PVT). Après le printemps Arabe, certains réassureurs ont révisé leur appétit pour certains risques en rapport avec les violences politiques, excluant ces risques ou les limitant, en particulier dans les régions touchées. D'autres réassureurs excluent purement et simplement certains pays ou points chauds à haut risque. Heureusement, il existe sur le marché des formulaires standard de police d'assurance types pour les violences politiques, avec une portée variable – provenant de souscripteurs mondiaux comme AIG, Beazley et Hiscox, entre autres – et ces formulaires répondent aux besoins de tous les clients. La difficulté aujourd'hui est que beaucoup trop de particuliers, d'entreprises privées et publiques

en Afrique subsaharienne ne sont pas assurés ou sont sous-assurés faute d'informations sur les polices d'assurance privées disponibles pour les troubles civils et en raison du coût de ces polices. En outre, le secteur de l'assurance privée a ses propres limites. La faible consommation des polices signifie que les primes prises individuellement peuvent être trop élevées mais que le montant total des polices est trop faible pour générer des fonds suffisants pour supporter les pertes totales, couvrir les charges et dégager un bénéfice. Cependant, les pressions exercées par la concurrence (sous-tarifcation des risques) ont souvent pour effet de réduire encore le volume de primes. [En fin de compte,] les réassureurs s'inquiètent de l'accumulation, d'une mauvaise sélection et du déséquilibre entre les primes perçues et le passif supposé. Par conséquent, ils imposent généralement des limites de protection supplémentaires sur la portée de la couverture.



Pour faire face à ces problèmes et supprimer le déficit de protection, d'autres modèles de transfert de risques doivent être explorés, l'objectif étant de réduire les coûts, d'accroître la capacité financière à couvrir les sinistres et d'étendre la couverture à autant de pays et communautés que possible, y compris les [biens publics]. Par conséquent, les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes devraient s'associer aux assureurs et réassureurs pour maximiser les synergies. Par exemple, le modèle SASRIA en Afrique du Sud a été [une réussite] jusqu'à présent. Bien que SASRIA doive bénéficier d'un soutien financier public à la suite des émeutes



de juillet 2021, on ne saurait trop insister sur le rôle important cette compagnie joue dans la mise en commun des risques et l'assurance du public. Ce modèle, ainsi que d'autres modèles de financement de la protection sociale, devraient être étudiés par d'autres pays africains en vue de leur éventuelle adoption, en tirant bien sûr les leçons de leurs succès et de leurs difficultés. Il s'ensuivrait naturellement un débat sur les incitations, les subventions, les mandats, la sécurisation, les pools de risques spéciaux et d'autres exigences. Dans ce débat, les réassureurs jouent un rôle essentiel. Ils apportent leur expertise, une protection contre les risques catastrophiques et une diversification internationale du risque, délocalisant ainsi les effets du choc. Les structures de protection traditionnelles pourraient être utilisées – par exemple, l'utilisation de la réassurance en excédent de pertes pour protéger les assureurs directs au-delà d'un ratio de pertes globales prédéfini. Des [solutions d'assurance paramétrique non basées sur l'indemnisation], utilisant des indices fiables et de bonne source, pourraient également être explorées pour fournir un transfert de risque supplémentaire.

Enfin, les pouvoirs publics, le secteur des assurances et d'autres parties prenantes doivent concevoir ensemble un cadre de collaboration efficace et une architecture politique qui aborde délibérément les solutions d'assurance pour les

risques de nature catastrophique ou systémique. [En fin de compte], la solution optimale pourrait être une combinaison de mécanismes de transfert de risque des Etats et du secteur des assurances. Africa Re entend œuvrer avec toutes les parties prenantes pour accroître la sensibilisation et améliorer ainsi l'inclusion financière et la pénétration des assurances, fournir une capacité de réassurance et collaborer à des initiatives supplémentaires de transfert de risques, en particulier avec les Etats, les compagnies d'assurance, les associations sectorielles, les institutions de financement du développement et d'autres acteurs de l'économie.

References

- i. Odunsi, W. (2020, October 3). SARS allegedly kills man in Delta, flees with victim's car [VIDEO]. Daily Post. <https://dailypost.ng/2020/10/03/sars-allegedly-kills-man-in-delta-flees-with-victims-car-video/>
- ii. Channels TV. W. (2020, October 4). Delta Police Debunk Killing By SARs Operatives. Channels TV YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=xZOpbi-WBQE>
- iii. Winning, A. & Roelf, W. (2021, July 13). Worst violence in years spreads in South Africa as grievances boil over. Reuters. <https://www.reuters.com/world/africa/looting-violence-grips-south-africa-after-zuma-court-hearing-2021-07-13/>
- iv. Vision of Humanity. (Juin 2021). Global Peace Index 2021. VisionofHumanity.org. <https://www.visionofhumanity.org/resources/global-peace-index-2020-presentation-2/>
- v. Barrett, P. and Chen, S. (2021, January). Social Repercussions of Pandemics. IMF.org. <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/WP/2021/English/wpiea2021021-print-pdf.ashx>
- vi. Institute for Economics and Peace. 2021/ 2021 Global Peace Index Report. Reliefweb.int. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/GPI-2021-web.pdf>
- vii. Onyekwena, C. and Ekeruche, A. (2020, April 8). Understanding the impact of the COVID-19 outbreak on the Nigerian economy. Brookings.edu. <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2020/04/08/understanding-the-impact-of-the-covid-19-outbreak-on-the-nigerian-economy/>
- viii. Fengler, W. et al. (2021, July 13). South Africa after COVID-19—light at the end of a very long tunnel. Brookings.edu. <https://www.brookings.edu/blog/future-development/2021/07/13/south-africa-after-covid-19-light-at-the-end-of-a-very-long-tunnel/>
- ix. Visagie, J., et al. (2021, April 18). What lies behind social unrest in South Africa, and what might be done about it. The Conversation. <https://theconversation.com/what-lies-behind-social-unrest-in-south-africa-and-what-might-be-done-about-it-166130>
- x. National Bureau of Statistics. (2020, Q4) Unemployment Statistics. <https://www.nigerianstat.gov.ng/>
- xi. Statistics South Africa. (2021, Q2) Quarterly Labour Force Survey (QLFS) Statssa.gov <http://www.statssa.gov.za/publications/P0211/Media%20release%20QLFS%20Q2%202021.pdf>
- xii. Swiss Re Institute SONAR. (Juin 2021). New emerging risk insights. Swiss Re.com <https://www.swissre.com/dam/jcr:5a8d21b6-3dff-4178-9f10-525850e7b3db/swiss-re-institute-sonar-report-2021-final.pdf>
- xiii. Kolawole, Y. (2020, October 20). #EndSARS: Nigeria loses N700bn in 12 days, LCCI reveals. Vanguard. <https://www.vanguardngr.com/2020/10/endsars-nigeria-loses-n700bn-in-12-days-lcci-reveals/>
- xiv. Springfield, C. (2021, August 23). The Economics Underpinning South Africa's riots. International Banker <https://internationalbanker.com/finance/the-economics-underpinning-south-africas-riots/>
- xv. Hadzi-Vaskov, M. et al. (2021, May 7). The Macroeconomic Impact of Social Unrest. International Monetary Fund. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2021/05/07/The-Macroeconomic-Impact-of-Social-Unrest-50338>
- xvi. Africa insurance Organisation & Faber Consulting. (2020, November). Growth perspectives of African re-/insurance markets. https://www.schanz-alm.com/files/faber/pdf-pulse-reports/Africa_Insurance_Pulse_Growth_e_2020.pdf
- xvii. Nwoji, E. (2021, June 9). Nigeria: NAICOM Eyes N1.5 Trillion Insurance Sector Premium. All Africa.com. <https://allafrica.com/stories/202106090177.html>
- xviii. Ukpe, W. (2021, October 21). NIA says insurance companies have paid N9 billion in compensation for losses recorded during #EndSARS protests. Nairametrics.com. <https://nairametrics.com/2021/10/21/nia-says-insurance-companies-have-paid-n9-billion-in-compensation-for-losses-recorded-during-endsars-protests/>



M. Blaise Abel EZO'O ENGOLO

Africa Re News:

Comment se porte la zone CIMA au moment où vous prenez les rênes de son Secrétariat Général ?

Blaise Abel EZO'O ENGOLO
Secrétaire Général

Merci pour cette opportunité qui me permet de vous apporter les éléments d'information sur la Conférence Interafricaine des Marchés d'assurances (CIMA). Celle-ci est née de la volonté des 14 Etats signataires du Traité CIMA le 10 juillet 1992 à Yaoundé.

Elle fait suite aux conventions de coopération en matière de contrôle des entreprises et des opérations assurances signées successivement à Paris les 27 juillet 1962 et 27 novembre 1973.

Les objectifs de la Conférence visent à :

- Renforcer la coopération, dans le domaine des assurances, en instituant un marché élargi et intégré de l'industrie des assurances, réunissant les conditions d'équilibre satisfaisant du point de vue technique, économique et Financier ;
- Faciliter les conditions d'un développement et d'un assainissement des entreprises d'assurance

Interview: Blaise Abel EZO'O ENGOLO, Secrétaire Général de la CIMA

Interview par Adogbo A.

et accroître les rétentions des primes au plan national et sous régional;

- Favoriser l'investissement local des provisions techniques et mathématiques générées par les opérations d'assurances dans les conditions les meilleures, au profit des pays ou de la sous-région.
- Poursuivre la politique d'harmonisation et d'unification des dispositions légales et réglementaires relatives aux opérations d'assurance et de réassurances ainsi qu'au contrôle des entreprises de réassurances;
- Poursuivre la politique de formation des cadres et techniciens d'assurances pour les besoins des entreprises et des administrations des États membres.

Ces objectifs sont mis en œuvre par les organes spécialisés créés à cet effet à savoir, l'Institut International des

Assurances (IIA)

et la CICA-RE.

Le Conseil des Ministres est naturellement

l'organe directeur de la

Conférence. La

Commission Régionale de

Contrôle (CRCA)

est l'organe

régulateur.

La CIMA aujourd'hui c'est 179 sociétés d'assurances, dont 112 qui opèrent en non-vie et 67 en vie et capitalisation.

Le chiffre d'affaire global du marché au 31 décembre 2020 s'élève à 1 362,99 milliards de F CFA. Il est en constante progression depuis plus d'une

Le monde est en effet lancé à toute vitesse dans l'innovation, avec notamment la dématérialisation de nombres d'activités économiques, notamment dans les services.



Africa Re News :
La révolution numérique se fait de plus en plus sentir dans toute l'industrie des assurances sur le continent. Comment la CIMA accompagne-t-elle cette vague de changement ?

Blaise Abel EZO'O ENGOLO

Secrétaire Général

dizaine d'années. Cette évolution est de + 4,6% en 2020, par rapport à 2019. Les placements réalisés par l'ensemble des entreprises opérant dans l'espace CIMA se chiffrent à 2 597,29 milliards de F CFA en 2020. Ces placements sont constitués de 35,0% de dépôts bancaires, 45% d'actions et d'obligations, 14,7% d'actifs immobiliers. Le solde de réassurance en faveur des réassureurs est de 145,55 milliards de F CFA en 2020. Les assureurs couvrent globalement leur marge de solvabilité de la branche avec un taux de marge de 396,9%. De même la couverture des engagements réglementés excédentaire à 123,9%.

La Conférence a engagé un important chantier d'assainissement, de renforcement des capacités et de mise à niveau de toutes les entreprises de l'espace. Plusieurs textes marquant ont été pris par les hautes instances de décision portant sur le niveau minimum du capital et des fonds propres ; le paiement de la prime et le règlement des sinistres; la supervision des activités de réassurance et de micro-assurance d'où sont issus les livres VI (Fonds de garantie) ; VII (micro-assurance) et VIII (réassurance) pour ne citer que ceux-là.

Les perspectives laissent envisager une évolution positive du marché des assurances CIMA au cours des prochains exercices, sauf autres événements imprévus de grande portée.

Le monde est en effet lancé à toute vitesse dans l'innovation, avec notamment la dématérialisation de nombres d'activités économiques, notamment dans les services. L'industrie des assurances n'échappe pas à cette évolution sans retour. On observe, non seulement l'émergence de nouveaux produits et autres opérateurs qui se déploient en marge des systèmes classiques, mais aussi une mue marquée des systèmes d'exploitation des sociétés d'assurances. Les nouveaux modes de distribution par téléphonie mobile sont porteurs d'un potentiel important et de beaucoup d'espoir. En particulier, la microassurance, créneau par excellence du digital, qui vise à satisfaire les besoins des personnes exclues de l'assurance traditionnelle, du fait de leur faible niveau de revenu, pourrait être le train de la révolution assurantielle.

Tout cela n'est cependant pas sans risques pour les usagers du système financier dans son ensemble et au-delà, et pour les économies de nos pays. En l'absence de capacités permettant de suivre et contrôler les flux et mouvements (primes collectées, sinistres payés, résultats enregistrés...), l'innovation technologique pourrait se muer en une sérieuse menace pour les masses utilisatrices.

La CIMA est à pied d'œuvre pour encadrer l'assurance digitale qui doit néanmoins être encouragée. Il s'agit de bâtir une réglementation suffisamment souple et intégrative de la dynamique, des process, méthodes et réalités du numérique. Une démarche de benchmarking pourrait permettre de s'approprier les expériences réussies d'autres espaces économiques. »

Africa Re News :
Comment évaluez-vous l'impact de la Covid-19 sur le secteur des assurances et de la réassurance sur le marché de la zone CIMA ?

Blaise Abel EZO'O ENGOLO
Secrétaire Général

Il me semble judicieux de distinguer l'impact sur le cœur de métier et l'impact connexe et indirect de la pandémie sur le secteur global des assurances dans la zone. En ce qui concerne le cœur de métier, c'est-à-dire les prestations liées à l'application directe des contrats, jusqu'ici, l'impact de la covid19 est resté mitigé. On observe une certaine résilience et même globalement une croissance du chiffre d'affaires des sociétés vie et non vie (+4,8% en 2020 par rapport à 2019). Cette résilience pourrait s'expliquer par le principe de la technique assurantielle qui exclut la prise en charge des sinistres de nature pandémique. En effet, l'état de pandémie, une fois déclaré, entraîne des restrictions à l'accessibilité aux prestations d'assurance et exclu généralement de la couverture des contrats, les sinistres y relatifs.

La Conférence a engagé un important chantier d'assainissement, de renforcement des capacités et de mise à niveau de toutes les entreprises de l'espace.

De manière générale, l'assurance africaine doit faire sa mue sur les plan organisationnels, fonctionnels et processuels

Par contre, s'agissant des effets indirects de la pandémie, qui ont touché tous les pans des économies de notre zone, ils sont consécutifs à la baisse parfois substantielle d'activités qu'ont connues de nombreuses entreprises assurées. Dans le secteur du tourisme par exemple, plusieurs exploitations assurées ont dû arrêter leurs activités.

Je souligne néanmoins que les sociétés d'assurances et leurs associations ont pris la judicieuse résolution de se tenir à l'écoute des assurés et de réviser les clauses exclusives de couverture de leurs contrats d'assurances maladie. Les régulateurs ont, en ce qui les concerne, incité les sociétés à mettre en place formellement des plans de continuité des activités, pour faire face à l'éventualité d'une rupture d'équilibre de leur portefeuille, des suites de la pandémie.

Africa Re News :
En tant que régulateur d'un des marchés les plus importants du continent, quelle évolution voyez-vous en matière de taux de pénétration de l'assurance dans les économies de votre zone économique ?

Blaise Abel EZO'O ENGOLO
Secrétaire Général

Le secteur des assurances dans la sous-région souffre en effet, à tort ou à raison, d'une image assez contrastée auprès du grand public. Cet état de chose puise son

assise de facteurs dont certains sont intrinsèques à la profession et d'autres indépendants de la volonté des assureurs. Les retards dans le règlement des sinistres ne relèvent pas toujours des manœuvres sibyllines des compagnies d'assurance tel que véhiculé dans l'imagerie populaire. Très Souvent l'assuré/victime peut être à l'origine du glissement des délais de paiement, de même que les autres institutions qui interviennent dans le processus d'indemnisation (Constats, Experts...).

En tout état de cause, l'ensemble du système de la Conférence est mobilisé pour améliorer significativement la cadence de règlement des sinistres et la qualité du service aux assurés. Des avancées importantes ont été faites dans ce sens. Le secrétariat général poursuivra les efforts pour que les engagements, au cœur du métier de l'assurance, soient tenus en temps et en quantum.

S'agissant de la Communication, l'intérêt d'une meilleure visibilité de la Conférence est certain et le bénéfice d'un positionnement affirmé au rang des grandes institutions de supervision des assurances et du secteur financier est incontestable. Nous pensons qu'une révision de la stratégie de communication et une densification des actions permettant une meilleure connaissance du secteur des assurances par le public devra être menée. Le Comité des Experts vient de le réitérer lors de l'appréciation du nouvel organigramme du Secrétariat général soumis à l'adoption du Haut conseil des Ministres.

Africa Re News :
La prime totale d'assurance de la zone CIMA est estimée à environ Euro. Plusieurs analystes estiment que cette performance est en deçà

du potentiel réel. Qu'est ce qui, selon vous, est responsable de ce faible montant ? Et que fera votre institution sous votre direction en vue de l'amélioration de la situation ?

Blaise Abel EZO'O ENGOLO
Secrétaire Général

La plupart des secteurs d'activité ont subi les effets de la pandémie à travers le monde. L'impact est plus ou moins marqué dans le secteur des assurances. Mais comme indiqué plus haut, et au regard des statistiques, il s'agit plus d'un ralentissement que d'une crise, en ce qui concerne le secteur des assurances et de la réassurance de la région CIMA.

La résilience du secteur des assurances repose, en grande partie, sur la démarche prudentielle naturelle des assureurs. Il leur revient maintenant de faire appel à leur créativité et au potentiel de réserves pour se prémunir davantage. Il reste constant que les assureurs sont attendus pour soutenir l'ensemble des exploitations et entités de production qui subissent des pertes assurées.

De manière générale, l'assurance africaine doit faire sa mue sur les plan organisationnels, fonctionnels et processuels. Elle ne peut rester à la traîne des canons mondiaux de référence et des contraintes de qualité et de transparence ou se maintenir en marge du grand wagon de l'inclusion financière et la dématérialisation et ses exigences.

Africa Re News :
Nous vous remercions pour votre éclairage Monsieur Secrétaire Général.

La ZLECAF et le secteur des assurances en Afrique

Par - African Re



Dr Corneille Karekezi - Pendant sa présentation au 25^{ème} Forum de la Réassurance Africaine à Kigali, décembre 2021

Kofi Annan, digne fils de l'Afrique et ancien Secrétaire Général des Nations Unies, a écrit une fois : « **Du terrorisme à la pauvreté en passant par la drogue et le crime, les maladies et le commerce, aucun État ne peut régler ces problèmes tout seul** ».

Cette déclaration visionnaire de Kofi Annan sonne comme un rappel de notre devoir dans l'agenda en cours de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), projet qui a pour but de synthétiser les atouts des différents secteurs de l'économie africaine pour une valorisation optimale de notre continent.

Africa Re, en tant qu'organisation panafricaine dont la mission est de promouvoir le secteur des assurances sur le continent, saisit l'opportunité qu'offre la ZLECAF pour faire avancer sa vision et sa mission, mission que la Société s'est assigné il y a plus de 45 ans et qu'elle remplit parfois par le truchement de l'Organisation africaine des assurances (OAA), mais aussi directement avec les communautés des assurances et de la réassurance.

La ZLECAF est devenue opérationnelle officiellement le 1er janvier 2021. L'accord comprend des protocoles sur le commerce des biens et des services ainsi qu'un protocole sur les règles et procédures relatives à la gestion des différends. Des représentants des différents secteurs de l'économie africaine se réunissent pour évaluer son potentiel et définir le plan d'action pour sa mise en œuvre afin de tirer parti de ses avantages potentiels et pour une valeur optimale.

Le secteur des assurances n'est pas une exception, comme en témoigne le thème du 25^{ème} Forum africain de la réassurance de l'OAA, à savoir « **Intégration des assurances en Afrique dans le contexte de la ZLECAF** », forum qui s'est tenu à Kigali (Rwanda) du 27 novembre 2021 au 1er décembre 2021. Le parcours de la ZLECAF aura une dimension organisationnelle et une dimension industrielle. Si la dimension organisationnelle se reflétera dans notre approche stratégique, la dimension industrielle nécessite un effort de collaboration pour contribuer à la réalisation de la dimension organisationnelle. Telle était la substance de l'exposé du **Dr Corneille Karekezi** (Directeur Général d'Africa Re) intitulé « **Le secteur de la réassurance en Afrique : physionomie, tendances et intégration possible dans le contexte de la ZLECAF** ».

Selon les statistiques disponibles, le secteur de la réassurance en Afrique est relativement petit de taille, avec un marché non-vie au volume de primes total de 22,63 milliards de dollars EU, chiffre dont l'Afrique du Sud représente près de 50%. Cet état de choses est dû à de nombreux problèmes de jeunesse qui vont des politiques publiques à notre orientation culturelle en passant par des différences de niveau de développement socio-économique entre les pays, autant de choses qui se traduisent par un taux de pénétration des assurances faible. La situation est aggravée par une capacité de souscription limitée, un capital humain inexpérimenté, la montée du



Daodu Kolade d'Africa Re en discussion avec des clients, en marge de la conférence annuelle de l'OAA à Lagos, mai 2021

protectionnisme sur le continent et des initiatives de numérisation fragmentées.

Bien que la ZLECAF soit prometteuse pour le secteur des assurances, nous devons trouver des solutions communes à ces problèmes sectoriels au moment où nous commençons à faire notre introspection. Nous pourrions ainsi nous assurer que le secteur est bien positionné pour tirer profit de l'initiative régionale qu'est la ZLECAF.

Par le passé, des efforts ont été faits pour explorer des possibilités d'intégration transfrontalière ou régionale. Dans le présent document, nous nous intéresserons surtout à la carte brune de la CEDEAO, la zone CIMA et Africa Re en tant qu'initiative basée sur les produits régionale et continentale respectivement.

La carte brune de la CEDEAO a exploré l'utilisation d'une assurance transfrontalière pour garantir aux victimes d'accident de la route une prompte et juste indemnisation pour les dommages qui leur seraient causés par des automobilistes non-résidents dans tel ou tel Etat membre de la Communauté. Or, la mise en œuvre du projet a été difficile à cause d'une acceptation et d'un respect insuffisants de l'accord, de retards dans le traitement des demandes, d'un financement inadéquat du bureau, d'une sensibilisation et d'une éducation défectueuses du public et de problèmes potentiels de fraude, de réconciliation et de règlement.

S'agissant de la zone CIMA, le but recherché était surtout d'harmoniser les réglementations des assurances dans les pays principalement francophones d'Afrique subsaharienne. L'effort a porté sur des

questions telles que le capital minimum et les politiques de domestication. L'initiative a également facilité le placement de risques d'un pays à un autre de la Zone.

Africa Re, quant à lui, a été créé pour soutenir le commerce intra-africain conformément à sa mission, à savoir « ... soutenir le développement de l'économie africaine ». L'actionnariat d'Africa Re est composé de compte 42 Etats africains, 113 compagnies d'assurances et de réassurance africaines, la Banque africaine de développement et 3 groupes d'assurance internationaux. Avec des fonds propres d'un montant de 1,017 milliards de dollars EU et un dividende par action de 8,80 dollars EU en 2020, une bonne note financière et de crédit attribuée par A.M. Best et Standard & Poor et une place parmi les 40 plus grands groupes de réassurance dans le monde, l'initiative continentale a connu un énorme succès qui rivalise favorablement avec les acteurs internationaux.

L'expérience d'Africa Re dans le secteur des assurances montre que le succès de la ZLECAF pour les assureurs et réassureurs dépend grandement de la flexibilité, de la collaboration, du professionnalisme et de la numérisation. La ZLECAF en tant que zone de libre-échange est la forme d'intégration régionale la moins achevée/ en comparaison de l'union douanière, du marché commun, de l'union économique et de l'union politique, ce qui signifie que les principaux moteurs de son succès seront l'orientation politique et l'efficacité opérationnelle. S'inspirant de la ZLECAF, le Secrétariat, en collaboration avec Afreximbank, travaille actuellement sur un projet de numérisation dont le but est de mettre en place une infrastructure de marché financier robuste qui permette des paiements



Olakanmi Oluseye d' Africa Re pendant la présentation du projet ARIBI lors du Forum de la Réassurance Africaine à Kigali, 30 novembre 2021



Photo de groupe du comité exécutif de l'OAA avec les patrons de companies d'assurance après le diner de gala offert par Africa Re

transfrontaliers en devises locales sur différents marchés du continent par le biais du PAPSS (Pan-African Payment and Settlement System/système de paiement et de règlement panafricain) qui a été lancé le 13 janvier 2022. On estime que sa mise en œuvre complète permettra au continent d'économiser plus de 5 milliards de dollars par an en coûts de transactions de paiement.

Africa Re mène également le secteur de la (ré)assurance dans la voie de la numérisation grâce à l'initiative dénommée « African Reinsurance and Insurance Blockchain (ARIBI) » afin d'atténuer certaines des difficultés du marché, difficultés qui vont de l'augmentation (la hausse) des coûts de friction à l'aggravation des problèmes opérationnels en passant par l'augmentation des risques de fraude. Dans le cadre de ce projet qui a été lancé lors de la 46^{ème} Assemblée générale annuelle de l'OAA à Johannesburg (Afrique du Sud), l'Association des réassureurs africains (ARA) et ses membres continueront à explorer et à exploiter le potentiel de la technologie du blockchain (chaîne de blocs). En particulier, la technologie du registre distribué qui sous-tend le projet a démontré que la blockchain améliore considérablement la sécurité et la transparence des contrats sur l'ensemble de la chaîne de valeur, [depuis l'origine du risque jusqu'à son dernier porteur], à savoir le réassureur, voire le marché des capitaux. En tant que tel, le blockchain permet d'accéder aux données et aux analyses, de réduire les coûts, d'éliminer la fraude et de renforcer (améliorer) la fiabilité du système global. Le projet est mis en œuvre en constante collaboration avec le secteur, et on pense qu'il s'agit d'une solide colonne vertébrale numérique qui peut faciliter la réalisation

des objectifs de la ZLECAF. Actuellement, un modèle d'engagement préférentiel est en cours d'étude, et les structures de gouvernance nécessaires seront établies (mises en place) dès que le modèle d'engagement préférentiel sera adopté en 2022.

En conclusion, pour démontrer notre engagement en faveur des objectifs de la ZLECAF, un plan d'action sectoriel consensuel doit être élaboré par un groupe de travail qui regrouperait les différents acteurs du secteur des assurances, notamment les assureurs et réassureurs, les intermédiaires, les spécialistes (actuaire, experts-sinistres et autres) et les représentants des pouvoirs publics (régulateurs). Certains acteurs sont d'avis que nous devrions envisager de créer un organisme de réglementation du secteur au niveau continental. Les membres de cet organisme seraient désignés parmi les organismes de réglementation existants pour faciliter la surveillance sur une base rotative, comme cela se fait en Europe et dans d'autres groupes d'intérêts similaires comme l'OPEP (Organisateurs des pays exportateurs de pétrole). D'autres estiment que nous devons étoffer les initiatives continentales existantes comme Africa Re ou les initiatives régionales comme la zone CIMA. La ZLECAF aura besoin de plus grands acteurs pour porter ses ambitions.

Quelle que soit la décision, le temps est primordial. Comme l'a si bien dit déclaré Kofi Annan, « **...mais même si nous attendons que la vision politique épouse l'ampleur des problèmes de l'heure, les tâches qui nous interpellent à l'instant même sont essentielles** ». Il est nécessaire que le secteur passe de la parole aux actes car nous jouons un rôle central dans la promotion du commerce et d'une croissance inclusive sur le continent. Le secteur pourra ainsi s'engager avec d'autres secteurs dans la définition de l'avenir que nous souhaitons. Par exemple, un partenariat avec Afreximbank sur sa plate-forme PAPSS pour une structure de paiement est une opportunité à explorer en tant que moyen d'action. Il serait plus que souhaitable que le marché africain des assurances et de la réassurance dispose d'une infrastructure d'échange de risques adossée à la plateforme ARIBI, elle-même alignée sur le registre distribué, avec tous les avantages qui en découleraient. Pour que ce projet soit mené à bien, une supervision flexible et décentralisée est nécessaire tant il est vrai que « l'Afrique n'est pas un pays ».

Programme de Formation de jeunes professionnels des assurances

Par **Département des ressources humaines**

Lancé en octobre 2018, le Programme de formation de jeunes professionnels des assurances (YIPP) a formé à ce jour plus de 2 000 professionnels des assurances.

Le YIPP est un programme de formation gratuit en ligne offert par Africa Re dans le but de contribuer au développement du capital humain dans le secteur des assurances en Afrique. Le programme [cadre parfaitement avec] la mission de la Société qui est de favoriser le développement du secteur des assurances et de la réassurance en Afrique.

Le programme est composé de 13 modules qui couvrent différents aspects du secteur des assurances : assurance et réassurance de base, puis avancées ; comptabilité technique de base, puis avancées ; incendie ; assurance et réassurance maritime (cargo / corps de navire), gestion de sinistres ; assurance et réassurance Responsabilité civile de base, puis avancées ; leadership et gestion, etc.

Les personnes inscrites au programme YIPP pour le compte de la troisième promotion en cours viennent de 43 pays différents. La promotion est constituée de 57% d'hommes et de 43% de femmes. En reconnaissance et en récompense des performances exceptionnelles, Africa Re sponsorise également la participation des dix (10) meilleurs apprenants de chaque promotion à l'un des événements majeurs africains dans le domaine de assurances en Afrique, événements organisés par des organisations telles que l'OAA, l'OESAI, le WAICA, la FANAF, le GAIF, etc.

La 3ème promotion du YIPP sortira en janvier 2022 tandis que l'appel à candidatures pour la 4ème promotion a été



-YIPP



Gebreamlak Noh, meilleur participant du programme YIPP d'Africa Re avec le DG d'Africa Re, Dr Corneille Karekezi lors du 25ème Forum de la réassurance à Kigali en décembre 2021



M. Gebreamlak Noh avec les officiels d'Africa Re présents au 25ème Forum de la Réassurance Africaine

lancé depuis le 15 novembre 2021. Le délai de réception des candidatures est fixé au 15 janvier 2022, et la quatrième promotion devrait commencer les cours en avril 2022, avec au total 1 000 inscrits

Africa Re rend hommage à son premier directeur général adjoint, M. Kabisi Milanga Baudoin (1939 - 2021)

Par la Division Communication

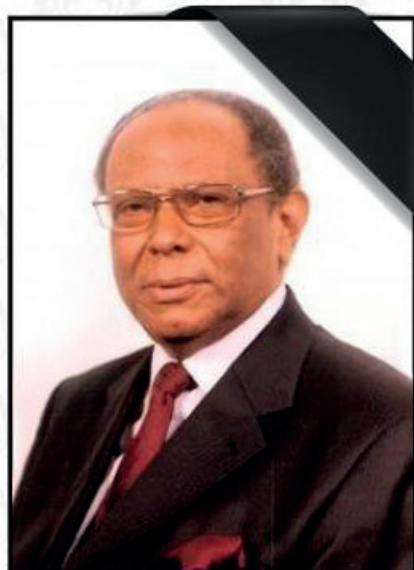
La Société Africaine de Réassurance a le profond regret de vous annoncer le décès de son premier directeur général adjoint, M. Kabisi Milanga, décès survenu en Juin 2021, à 81 ans bien sonnés.

M. Kabisi Milanga Baudoin, originaire de la République démocratique du Congo (ancien Zaïre), était le n°2 de l'équipe de direction qui a pris la responsabilité héroïque de transformer le rêve d'un réassureur panafricain en réalité.

Avec M. Edward Mensah du Ghana, M. Kabisi Milanga a fait partie de la première équipe de direction d'Africa Re entre 1976 et 1985, période marquée par une hostilité ouverte des assureurs étrangers, le manque de compétences sur le continent et des difficultés financières dues à la faiblesse des économies africaines et à la volatilité de leurs devises par rapport au dollar des Etats-Unis.

Le « **Prince** » des assurances, comme il se faisait appeler, M. Kabisi Milanga était un professionnel des assurances [accompli] qui jouissait du respect de ses pairs. Même les réassureurs occidentaux [ne tarissaient pas d'éloges à son égard]. Avant de rejoindre Africa Re, il était directeur général de la SONAS, la plus grande et la plus puissante société d'assurance du monde francophone dans les années 1970. Il sacrifia une carrière prometteuse pour se lancer dans une aventure qui a donné naissance à Africa Re. Tout cela, pour l'amour de son continent, l'Afrique.

Avant sa mort, il occupait le poste de président de l'Agence de régulation des assurances du Congo (ARCA). « **Homme de classe** », comme aimaient à l'appeler ses



collaborateurs, M. Kabisi Milanga Baudoin a rempli sa mission panafricaine avec tout le soin et la diplomatie nécessaires pour faire briller l'image de l'institution qu'il représentait, à savoir Africa Re.

« **Je puis affirmer qu'après sa visite, il a laissé auprès des autorités marocaines l'image d'un ambassadeur d'une institution de renom, ce qui a fortement facilité ma mission pour les six années suivantes** », se rappelle M. Bene Lawson, premier directeur régional d'Africa Re à Casablanca.

Ce rôle de bon ambassadeur, il l'a assumé même après son départ d'Africa Re il y a plusieurs décennies.

« **M. Kabisi a été un bon ambassadeur d'Africa Re après son départ de la Société. Il était très heureux de [prendre part] au 40^e anniversaire de la Société à Kigali et a continué [d'ouvrir] pour qu'Africa Re soit reconnue dans son pays d'origine, le Congo, et dans l'Afrique entière jusqu'à son décès** », déclare M. Ken Aghoghovbia, Directeur Général Adjoint / Chef des Opérations d'Africa Re et ancien collaborateur du dirigeant défunt.

La famille d'Africa Re rend un hommage mérité à un dirigeant qui a grandement contribué à poser la solide fondation sur laquelle repose aujourd'hui Africa Re. Nous lui rendons cet hommage pour le sacrifice personnel qu'il a consenti et pour l'héritage qu'il nous a légué, à savoir le l'ardeur au travail, l'altruisme et la passion de l'excellence, toutes choses qui demeurent les valeurs de référence de la Société à ce jour.

Dirigeant discipliné issu d'une famille royale, M. Kabisi était un homme de parole. [Un homme franc qui ne troquerait ses convictions et croyances] contre rien au monde. [L'histoire d'Africa Re raconte que] M. Kabisi Milanga avait surpris le Conseil d'administration au Gabon en 1983 lorsqu'il a courageusement démissionné de son poste en pleine réunion du Conseil d'administration en raison d'un désaccord avec certains administrateurs, et qu'il a été rappelé le lendemain par l'Assemblée Générale des actionnaires pour reprendre son poste.



M. Kabisi Baudoin P. Y. M. (debout extrême droite)

Le prince Kabisi Milanga a également appliqué les compétences royales en matière de leadership dans sa carrière. [Il était connu pour être un homme d'écoute] qui considérait le personnel comme le plus précieux actif de la Société. **« M. Kabisi était un ami du personnel et écoutait beaucoup »**, se souvient M. Mosadi Oluwa, membre du personnel d'Africa Re.

On se souvient souvent de M. Kabisi Milanga Baudoin comme d'un homme dont le simple regard était suffisant pour faire passer le message de la cause panafricaine qu'il défendait.

« Gentleman francophone typique, vêtu de son "abacost" congolais et de son chapeau, il donne une forte impression du professionnel des assurances conservateur de l'époque », se souvient M. Eyessus Zafu, Directeur Général qui prit les rênes de la Société après le départ du duo Mensah/Kabisi Milanga.

« Il ne s'habillait jamais comme les Occidentaux. Il était toujours vêtu de son 'abacost' congolais », se souvient sa secrétaire, Sola Olaya.

« L'homme, impeccablement vêtu de son 'abacost', tenue officielle obligatoire au Zaïre de l'époque, m'a reçu avec simplicité et élégance. Je garde toujours la lettre signée de sa main, à l'encre verte, qui m'offrait un poste de souscripteur à Africa Re pour compter du 02 janvier 1980. », se souvient Bene Lawson, ancien Directeur régional et membre du Conseil d'administration d'Africa Re.

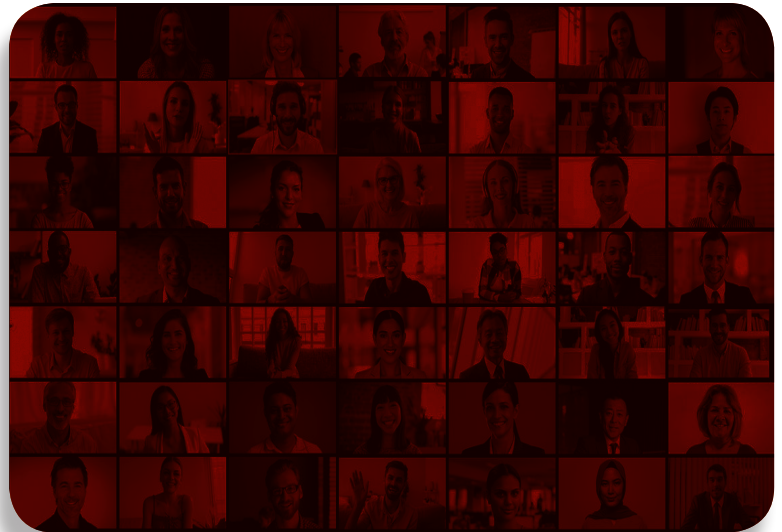
S'exprimant sur son décès, le Directeur Général d'Africa Re, Dr. Corneille Karekezi, a déclaré : **« Je voudrais dire à la famille endeuillée de M. Kabisi et à l'ensemble du secteur des assurances de la République Démocratique du Congo, qu'Africa Re vient également de perdre un de ses fondateurs émérites qui restera gravé dans la mémoire de toutes les générations de membres de la Direction et d'employés comme un gentleman et un professionnel hors pair. »**

« Tout semble toujours impossible jusqu'à ce que ce soit fait », avait déclaré Nelson Mandela. Cette affirmation est on ne peut plus vraie dans le cas d'Africa Re. Les premiers dirigeants comme M. Kabisi Milanga ne croyaient pas à l'impossibilité apparente. Ils ont pris le risque. Et nous voici aujourd'hui, 45 ans plus tard, célébrant le fruit de leur acte courageux que représente Africa Re, plus grande compagnie de réassurance panafricaine et 45^e réassureur dans le monde, avec le chiffre d'affaires le plus important et la meilleure note financière et de crédit (A.M. Best & S&P) en Afrique et au Moyen-Orient.

Adieu M. Kabisi Milanga Baudoin. Vos œuvres à Africa Re resteront gravées dans nos mémoires pour les générations à venir et votre héritage vivra à jamais.



Par **Abdelghani Rehal**,
Directeur Adjoint chargé de la
Souscription & du Marketing



Webinaire sur la tarification en réassurance, l'évaluation des catastrophes naturelles et l'assurance agricole pour l'Afrique du Nord-Est et le Moyen-Orient : du 03 au 06 octobre 2021



Conformément à l'un des principaux objectifs d' Africa Re qui est de soutenir le développement du capital humain dans le secteur des assurances en Afrique, un séminaire sur la réassurance a été organisé en ligne au profit des marchés des assurances en Égypte, au Soudan et au Moyen-Orient.

Le séminaire vise les catégories intermédiaires et supérieures du personnel.

Le séminaire, qui a duré quatre jours, a été planifié, validé et exécuté par le Bureau Régional du Caire.

Il s'est tenu du 03 au 06 octobre 2021, et a été ouvert par le Directeur régional (M. Gamal Sakr) qui a souhaité la bienvenue aux participants et a fait une brève présentation d' Africa Re.

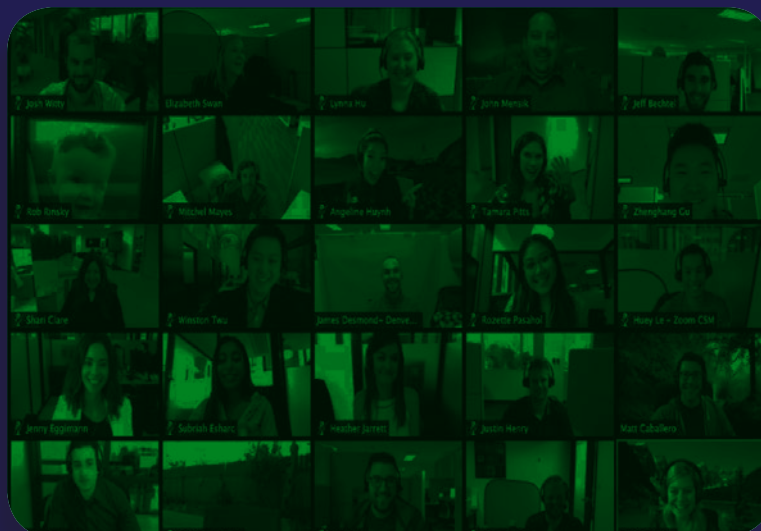
Le séminaire a été marqué par des exposés de M. Yousif Gamma et M. Saad Zaghoul (réassurance proportionnelle), M. Abdelghani Rehal (clauses de réassurance non proportionnelle et tarification), une équipe de Willis Re (évaluation et tarification des catastrophes naturelles) et Erastus OCHIENG (assurance agricole).

Les 83 participants au séminaire venaient de 24 sociétés de différents pays : Égypte, Jordanie, Koweït, Oman, Arabie Saoudite, Soudan, Turquie, Émirats arabes unis.

Le séminaire s'est achevé par des remerciements, la satisfaction et la gratitude des participants envers Africa Re pour cette initiative de formation et la promesse d'organiser de futurs séminaires pour les clients.



Par **Holy Andriambololona**,
Directrice Adjointe chargée de la
Souscription & du Marketing



Webinaire sur l'Assurance Agricole à Madagascar - 24 au 26 Novembre 2021



Denis Chemillier-Gendreau,
Modérateur



Edouard Trouillet,
Modérateur

La Société Africaine de Réassurance (AFRICA-RE) par le biais de son Bureau Régional de Maurice, a organisé un webinaire du 24 au 26 Novembre 2021 à l'endroit du Marché Malgache et portant sur le thème de l'assurance agricole.

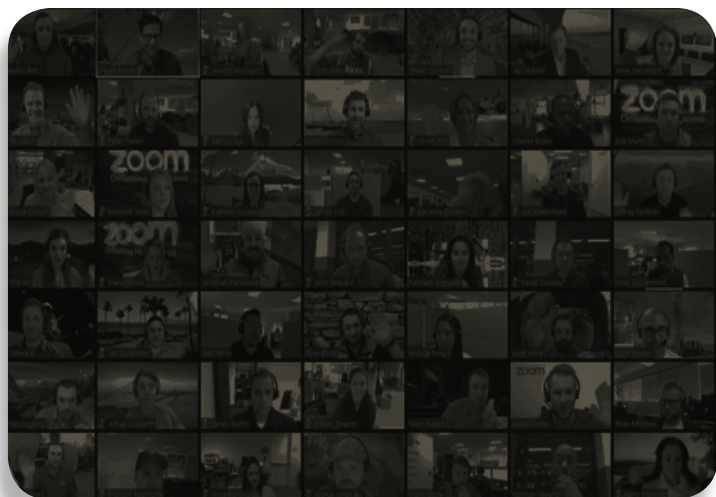
Suite à la mise en place d'un nouveau code des assurances autorisant la vente de produits d'assurance indicielle, le webinaire vient à point nommé. Il a favorisé des échanges riches sur l'analyse des enjeux climatiques et agronomiques pour la région, sur le Rôle des États dans la promotion de l'assurance agricole et sur les conditions de succès de l'assurance agricole. Il a permis également de faire un Zoom sur quelques dispositifs d'assurance agricole mis en place dans d'autres pays Africains et par la suite de mener des axes de réflexion pour les modalités et paramètres du développement de l'assurance agricole à Madagascar.



Le webinaire a été animé par des experts du Groupe Finactu notamment Mr Denis CHEMILLIER-GENDREAU (Président-fondateur) et Mr Edouard TROUILLET (Consultant).

74 participants se sont inscrits au webinaire dont 85% provenant de Madagascar. Toutefois, des professionnels de l'assurance des Comores, de l'Ile Maurice, des Seychelles, du Maroc et du Congo ont également assisté à la formation.

Sur le Marché Malgache, Il y a eu des participants non seulement des compagnies d'assurance, des courtiers et agents généraux d'assurance locaux mais également des autorités via une délégation de la Direction Générale du Trésor (Autorité de tutelle du secteur) et de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (Organe de contrôle du secteur).



Les commentaires généraux que nous avons reçus des participants pendant et après le séminaire indiquaient que les sujets abordés étaient pertinents, intéressants et très bien présentés, comme en témoigne l'assiduité des participants pendant les 3 jours de webinar. Cependant, certains sont d'avis qu'il faudrait prévoir un temps plus long pour débattre de ces sujets dans l'avenir.



Assurance ingénierie: 10 -12 Mai 2021



Par **Mr Mesfin Abebe**,
Directeur Adjoint chargé de la
Souscription & du Marketing



Le webinar était conçu pour les responsables des Opérations techniques de rang de manager ayant au moins 3 à 5 années d'expérience. Le but était promouvoir, de renforcer et de rafraîchir les connaissances et performances techniques des participants en matière de souscription dans le domaine de l'assurance ingénierie. A la clôture des inscriptions, 874 personnes avaient été enregistrées pour le webinar. S'agissant des inscriptions, le webinar sur l'assurance ingénierie a attiré des participants de tout le continent (32 pays) et d'ailleurs (07 pays). Les participants étaient en majorité originaires des pays de l'Afrique orientale, notamment du Kenya, de la Tanzanie, de l'Éthiopie et de la Zambie, pays dont le nombre total de participants était de plus de 100.

Assurance ingénierie - Tous Risques Construction (Éthiopie): 4 Novembre 2021

Par **Mr Mesfin Abebe**,

Le 4 novembre 2021, Africa Re a animé avec succès à Addis-Abeba, à l'intention des cadres et des ingénieurs de l'Autorité routière éthiopienne, une formation sur l'assurance ingénierie axée sur les risques TRC organisée par l'Association des assureurs éthiopiens.

La formation a connu la participation de plus de 80 personnes représentant différentes catégories professionnelles, notamment des directeurs, des chefs d'équipe, des experts en chef, des experts seniors, des ingénieurs seniors et des juristes. La formation a été très interactive et fructueuse et devrait permettre de réduire les écarts d'interprétation et de compréhension de la couverture des risques TRC. Les participants à la formation ont également fait des commentaires très encourageants sur la qualité et la portée de la formation et ont fait savoir d'autres initiatives sur le sujet seraient les bienvenues pour une meilleure sensibilisation.



Assurance des projets de construction et responsabilité de l'entrepreneur: 12 - 16 juillet 2021



Par **Hassane Assoumana**,
Directeur Adjoint chargé de la Souscription & du Marketing



Le sujet était passionnant et mobilisateur en raison de la forte demande en assurance construction, demande liée au nombre de projets en cours sur le continent. Quelque 383 participants ont été enregistrés alors que le nombre de personnes attendues était de 300. Le séminaire a accueilli des délégués de tout le continent, principalement des pays de l'Afrique orientale (Éthiopie, Zambie, Kenya, Tanzanie et Ouganda).



Souscription des risques Dommages aux biens: 22 - 24 septembre 2021

Par **Hassane Assoumana**,

La formation s'est avérée très populaire & intéressante, avec un total de 349 participants en moyenne contre un objectif de 300. Le séminaire a accueilli des délégués de tout le continent, principalement des pays de l'Afrique orientale (Éthiopie, Zambie, Kenya, Tanzanie et Ouganda). Il a vu la participation de délégués de tout le continent, surtout des pays de l'Afrique orientale (Éthiopie (218), Zambie (191), Kenya (185), Tanzanie et Ouganda). Il est ressorti des commentaires généraux que nous avons reçus des participants pendant et après le séminaire que le sujet abordé était pertinent, intéressant et très bien présenté, comme en témoigne l'assiduité des participants. Les participants ont pensé qu'il aurait fallu accorder plus de temps à ce sujet d'intérêt majeur

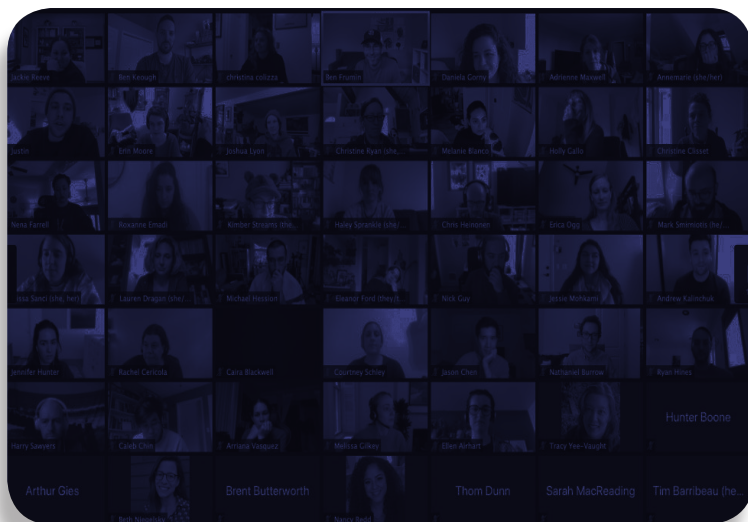
Aviation: 7 - 9 Juin 2021



Par **Mr Hasina Andriatsimisetra**,
Manager chargé de la Souscription



Le webinaire portait sur les principaux facteurs de souscription en aviation. Il a également présenté un aperçu général des principales tendances du marché, du Pool Aviation africain géré par Africa Re, de la couverture en Aviation, de la souscription en Aviation, de l'évaluation des risques et de la tarification. Nous avons clôturé les inscriptions avec 791 participants, bien que le taux de participation ait été d'environ 50%, soit environ 400 présents. Les deux sessions ont attiré des professionnels du secteur des assurances originaires de plusieurs pays des 4 coins du continent (30 pays) et d'ailleurs (44 pays). Toutefois, environ 270 des quelque 400 participants venaient du Kenya, un des principaux marchés de l'assurance Aviation en Afrique de l'Est et en Afrique en général.



Assurance responsabilité civile (accent sur l'IP) 24 Mai 2021



Par **Mr Aggrey Mwesigwa**,
Manager principal chargé de la
Souscription

L'exposé sur la responsabilité civile a couvert les principaux aspects de la responsabilité civile et de l'assurance, depuis la définition de concepts clés tels que la négligence, le délit, le devoir de diligence, l'indemnisation jusqu'à l'étude des couvertures d'assurance de la responsabilité civile professionnelle, des exclusions, des conditions, de la tarification, etc.

Assurance Terrorisme et Violence Politique: 24 Mai 2021

M. Mr Aggrey Mwesigwa,

Mr Craig Curtiss,

Modérateur



L'exposé sur les PVT a porté sur les types de couverture présents sur le marché international (Lloyds), la formulation des polices, la tarification et l'évaluation des risques, la gestion des sinistres et les tendances actuelles du marché. Nous avons clôturé les inscriptions avec 1 096 participants inscrits au webinar même si la participation était de 665 personnes présentes au premier jour (PVT) et 509 au deuxième (PVT). Les deux sessions ont attiré des professionnels du secteur des assurances originaires de plusieurs pays des 4 coins du continent (36 pays) et d'ailleurs (42 pays), les pays de l'Afrique de l'Est étant particulièrement représentés.



Bureau régional d'Abidjan



Par **Charly Benga**,
Directeur Adjoint chargé
de la Souscription & du
Marketing

Webinaire sur la souscription des risques de construction énergétique - Afrique du Centre et de l'Ouest francophone: 18 - 21 Mai 2021

Le Bureau Régional d'Abidjan a organisé un séminaire en ligne à l'intention des directeurs techniques et souscripteurs sur le thème : « **Souscription des risques de construction énergétique** ».

Nous avons abordé les sujets suivants : analyse des risques, tarification et souscription tant dans le domaine

des énergies renouvelables (Solaire, Hydroélectriques) que des énergies non-renouvelables (centrales thermiques à vapeur, gaz, gasoil).

Les sessions se sont déroulées pendant quatre (04) jours à raison de deux (02) heures environ par jour. Le séminaire a réuni en moyenne 95 participants issus de 13 pays.



Programme Jeunes Professionnels des Assurances -YIPP



Nous formons les Professionnels des assurances de demain

- Objectifs : développer des talents et accroître le capital humain pour l'industries des assurances en Afrique



Pour plus d'informations:
www.younginsurancepro.com
ou www.africa-re.com

Africa Re House
www.Africa-re.com

Creative/Design & Print
PRINTSERVE 700-PRINTSERVE, 08074062617, 08074062618